

HONORAIRES **BRS** IMMOBILIER 2026

TRANSACTIONS

MONTANT	HONORAIRES TTC
0 À 100 000€	7% AVEC UN MINIMUM DE 5000€
100 001€ À 150 000€	6%
150 001 ET PLUS	5%
TERRAINS	8%
LOCAUX COMMERCIAUX	8%

GESTION

HONORAIRES loyer mensuel HC	8% TTC
ASSURANCE GARANTIE DES LOYERS	2,8%TTC

LOCATIONS

	Locataire € TTC	Propriétaire € TTC
HONORAIRES MISE EN LOCATION vides et meublés partagées entre le propriétaire et le locataire loi 1989	Zone tendue 10€/m ²	Zone tendue 10€/m ²
REALISATION DE L'ETAT DES LIEUX	3€/m ²	3€/m ²
HONORAIRES LOCATION LOCAUX COMMERCIAUX à la charge du locataire	14% DU LOYER TTC ANNUEL	

DOSSIER AVIS DE VALEUR

0 À 150 M ²	200€ TTC
151M ² ET PLUS	350€ TTC

Offert si mandat exclusif.

Carte professionnelle N° CPI 2A01 2019 000 040 085, délivrée le 27/03/2025 par la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Ajaccio et de la Corse du Sud, portant la mention Transaction sur immeubles et fonds de commerce / Gestion immobilière.